



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

service national universel

Question au Gouvernement n° 1303

[Texte de la question](#)

SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

M. le président. La parole est à M. Fabrice Le Vigoureux, pour le groupe La République en marche.

M. Fabrice Le Vigoureux. Monsieur le secrétaire d'État auprès du ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse, notre jeunesse est anxieuse et ce sentiment largement répandu est décuplé chez ceux qui ne sont pas nés du bon côté de la barrière et ne disposent pas des mêmes opportunités lorsque s'annonce l'entrée dans la vie adulte.

Cette jeunesse est diverse, battante et pleine de promesses. Elle a souvent une conscience de l'impératif écologique bien supérieure à celle de ses aînés. Toutefois, souvent privée d'horizons civiques et confrontée au délitement des liens sociaux, elle est aussi en proie au doute sur son avenir, son identité et son insertion dans un monde ressenti comme de plus en plus incertain. La recherche de sens devient ainsi une préoccupation majeure, parfois un défi vertigineux, et conduit une partie de notre jeunesse au repli communautaire ou confessionnel.

Les efforts entrepris dans les réseaux d'éducation prioritaire pour mettre plus d'humain et augmenter l'accompagnement et les moyens au bénéfice des élèves qui en ont le plus besoin, de même que l'investissement massif au collège, au lycée et à l'université dans l'orientation et les compétences, constituent des axes forts de la politique du Gouvernement pour réduire les inégalités de destin et favoriser la mobilité et la construction d'un projet de vie.

Cependant, ce difficile combat pour la liberté de choix et l'égalité des chances peut se révéler vain s'il ne s'articule pas suffisamment avec l'impératif de fraternité. Monsieur le secrétaire d'État, vous qui nous rappelez qu'il n'y a pas d'âge pour servir la République, je sais à quel point vous mesurez l'importance qu'il y a à casser les murs identitaires, à retisser des liens et à réinventer du commun, pour que nos origines, notre foi ou notre absence de foi, notre couleur de peau ou notre orientation sexuelle ne constituent en aucune façon des obstacles à la recherche d'un destin partagé. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*) C'est notamment un des objectifs du beau projet de service national universel que vous portez désormais.

Monsieur le secrétaire d'État, pouvez-vous nous décrire votre feuille de route sur le sujet ? Quelles mesures comptez-vous prendre pour que s'exprime pleinement la formidable capacité d'engagement de la jeunesse française ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse. (*Mmes et MM. les députés du groupe LaREM se lèvent et applaudissent.*)

M. Fabien Di Filippo. C'est l'emploi jeune du Gouvernement !

M. Thibault Bazin. Il était chez Marisol Touraine !

M. Gabriel Attal, *secrétaire d'État auprès du ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse*. Monsieur le député, vous l'avez dit, les jeunes sont en proie à des doutes et à des inquiétudes structurelles. Nous ne pouvons que le comprendre, en raison des bouleversements géopolitiques permanents, d'un environnement qui se dégrade – vous l'avez évoqué – ou d'un marché du travail au sein duquel il est plus difficile de s'insérer.

Toutefois, il existe également mille raisons d'être optimiste : vous l'avez souligné, loin d'être résignée, notre jeunesse est battante, comme en témoigne sa volonté de se former au plan professionnel et de s'intégrer économiquement au sein du marché du travail. Vous avez également rappelé toutes les mesures qui ont été prises par le Gouvernement pour lutter contre l'assignation à résidence et pour l'intégration économique des jeunes.

Cette intégration passe également par la volonté de s'engager. L'engagement est une valeur fondamentale du projet porté par Emmanuel Macron, qui nous a tous rassemblés. Il permet de s'épanouir au plan personnel comme de contribuer à l'intérêt général. Ma volonté est de tout faire, aux côtés de Jean-Michel Blanquer, pour lever les freins à l'accès à l'engagement. En effet, comme le montrent les études, tout le monde n'a pas aujourd'hui les moyens de s'engager. Ceux qui s'engagent le plus sont les cadres supérieurs ou les jeunes dont les chances sont les plus grandes aux plans social, économique et géographique.

C'est pourquoi, je le répète, nous voulons lever les freins à l'engagement de chacun. Il convient de commencer à le faire dès l'école, grâce à un vrai parcours d'accès à la citoyenneté dans l'enseignement scolaire. Le service national universel – vous l'avez évoqué – est un autre vecteur.

M. Thibault Bazin et M. Fabien Di Filippo . Qui va payer ?

M. Gabriel Attal, *secrétaire d'État* . Il fait actuellement l'objet d'une consultation, car il se co-construira avec les jeunes. Mme Darrieussecq et moi-même serons demain à Arras pour travailler avec les jeunes sur le sujet en participant à cette consultation numérique.

D'autres vecteurs d'engagement citoyen existent : le service civique, les cadets de la défense, les réservistes opérationnels et citoyens, ainsi, évidemment, que les associations, qui sont notre trésor national. Elles constituent une formidable école de la démocratie et de la citoyenneté. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*) Elles permettent de rendre l'économie plus humaine et la société plus solidaire, puisque chacun prend soin d'autrui. Le souhait de Jean-Michel Blanquer comme le mien est de tout faire pour les soutenir. J'annoncerai à la fin du mois de novembre des mesures visant à lever des freins juridiques et financiers et à mieux former les bénévoles. Je sais pouvoir compter sur votre soutien. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

Données clés

Auteur : [M. Fabrice Le Vigoureux](#)

Circonscription : Calvados (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1303

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : Éducation nationale et jeunesse (M. le secrétaire d'État auprès du ministre)

Ministère attributaire : Éducation nationale et jeunesse (M. le secrétaire d'État auprès du ministre)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 octobre 2018](#)

Version web : <https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/questions/QANR5L15QG1303>

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [25 octobre 2018](#)